



## ALTERNANCE en Titre Professionnel Agent de maintenance du bâtiment

- **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

- **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

- **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratifs puis validée ou pas par les instances territoriales. Une réponse vous est apportée dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

- **Objectifs professionnels**

Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment

Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment

Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment

Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation sanitaire d'un bâtiment

Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquises grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

- **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

- **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions. Plus de précisions sur notre site : [arepfresc.fr](http://arepfresc.fr)

- **Durée de la formation**

Temps en centre : 420 heures

Temps en entreprise : 0

Temps complet : 420 heures

- **Tarif de la formation**

Coût de la formation : 5 670 €

- **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.



- **Validation / Sanction**

RNCP 35510 Diplôme Titre Professionnel Agent de maintenance du bâtiment  
Ministère du travail  
Date d'échéance de l'enregistrement 19-04-2026  
Date de validité du titre : 20/04/2021 au 19/04/2026  
Date d'actualisation de la fiche formation: Mars 2024

- **Suite de parcours**

titre professionnel plaquiste-plâtrier  
titre professionnel peintre en bâtiment  
titre professionnel installateur thermique et sanitaire  
titre professionnel électricien d'équipement du bâtiment

- **Débouchés**

Agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux  
Agent de maintenance multi techniques immobilières  
Agent polyvalent d'entretien  
Agent polyvalent du service de maintenance Factorum  
Ouvrier de maintenance polyvalent des bâtiments

- **Taux de retour à l'emploi**

\*\* Données issues du site « INSERJEUNE » ALTERNANCE en Titre Professionnel Agent de maintenance du bâtiment (6 mois de la sortie de la formation)

**43 %**

Ouvrier qualifié

- **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite.  
Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap.  
Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site [christopher.clarke@arepfresc.fr](mailto:christopher.clarke@arepfresc.fr)

- **Programme de formation**

CCP1 - Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.  
CCP2 - Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.  
CCP3 - Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

- **Contact(s)**

[formations@arepfresc.fr](mailto:formations@arepfresc.fr)  
Tél : 03 20 68 33 59  
103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15



- **Résultats de la dernière session de formation**

\* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2024-2025



**En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet  
des résultats des formations dispensées dans le centre**

